SYNOPSIS FRANÇAIS

Le Général de dissimulation

Alors que je travaillais au service d'assistance du câblo-opérateur Casema (Delft, Pays-Bas), je n'aurais jamais imaginé me retrouver mêlé à un scandale d'espionnage. Le renseignement militaire menant une lutte de pouvoir interne au sein d'une entreprise privée ? Rien n'était plus loin de mes pensées. C'est pourtant exactement ce qui est arrivé. Ce n'est que plus tard que j'ai compris ce qui se cachait derrière tout cela. J'ai consigné mes expériences dans le thriller documentaire Le Général de dissimulation.

Depuis le 8 juin 1998, je travaille par l'intermédiaire d'une agence d'intérim chez Casema, au service clientèle internet. Mon ambition, pourtant, est de servir mon pays. Lorsque je postule comme élève-officier des fusiliers marins, les psychologues militaires saluent ma vaste expérience professionnelle et personnelle, mais me recalent au motif que mon caractère est jugé « trop fort pour être brisé ».

Début juillet, deux intérimaires d'une agence concurrente arrivent dans mon service. Toutes deux sont liées aux forces armées néerlandaises :

Barbara Overduyn (34 ans) révèle à tout le monde qu'outre son travail temporaire, elle est au service du renseignement militaire néerlandais, le MID. Se plaignant ouvertement du MID, elle critique tout particulièrement l'occultation d'une pellicule photographique tristement célèbre, qui montre l'échec des forces de maintien de la paix de notre armée dans la ville bosnienne de Srebrenica, en 1995. Barbara me presse de suivre ce scandale. Selon elle, certains militaires sont résolus à empêcher la publication des photos. Elle et son supérieur, un courageux colonel des fusiliers marins, s'opposent pourtant à cette dissimulation, une attitude admirable.

Ina (d'âge mûr) est plus distante. Après un lapsus au sujet de son mari, elle prend peur lorsque je m'enquiers du nom et de la fonction militaire de ce dernier. Ina garde le silence. Pourtant, bavardant un jour avec Barbara de l'homme de sa vie, elle l'appelle « mon Ad ». Une autre fois, j'entends Ina répondre au téléphone en disant « Van Baal » au lieu de son nom de jeune fille, après quoi elle se confond en excuses.

Le 8 juillet, ma supérieure m'apprend que sa carte d'accès a disparu. Elle

a du mal à le croire, mais soupçonne Ina de l'avoir volée.

Quelques jours plus tard, en l'absence de Barbara, son travail inhabituel vient sur le tapis. Pour plaisanter, je lance : « C'est une espionne ! » Bien qu'il ne s'agisse que d'une blague visant Barbara, Ina se fige comme si c'était elle que l'on démasquait. Me méfiant d'Ina, je décide de m'approcher d'elle à pas de loup, à un moment où elle est à son bureau. En regardant par-dessus son épaule, je vois Ina prendre des notes sur les propos de Barbara au sujet de la pellicule de Srebrenica. Je suis totalement abasourdi.

Lors de notre première pause commune, le 14 juillet, alors que nous parlons de nos carrières, Barbara me propose un poste d'analyste au MID. Je serais chargé de rédiger des rapports sur le déploiement de nos forces armées. Barbara est convaincue que je saurais bien décrire les différentes parties en conflit.

Le lendemain, Barbara et moi sommes surpris par des flashs d'appareil photo. Ina vient de partir aux toilettes lorsqu'un intrus nous photographie, assis à nos bureaux. L'espion s'enfuit ensuite dans une voiture conduite par un complice. Tout le monde est sous le choc ; la police est appelée. L'intrus a dû se servir d'une carte d'accès, car il est entré dans notre bâtiment sans déclencher l'alarme. Mais pourquoi ? Aucun secret d'entreprise n'est conservé à notre étage. Et pourquoi la plaque d'immatriculation de la voiture de fuite n'est-elle enregistrée nulle part ?

Je termine ma mission d'intérim, l'agence de Barbara et d'Ina étant moins chère, et je commence à fréquenter Jasper (21 ans), un ancien collègue. Il m'apprend qu'au travail chez Casema, Barbara pleure le limogeage de son supérieur du renseignement par le chef du MID et qu'elle quittera elle aussi la Défense.

Inquiet de ces intrigues, j'écris au Médiateur national, qui demande à son tour des explications au ministre de la Défense sur ce qui s'est passé. Par la suite, un rapport du MID est publié, dans lequel Barbara confirme avoir tenté de me recruter pour le MID, mais affirme aussi que je suis « complètement fou » et que j'ai été renvoyé de Casema pour « mauvaise conduite ». On peut se demander *qui* est fou ici. Le fait est que mon agence d'intérim comme Casema m'adressent une lettre de recommandation au sujet de mon passage chez eux.

Entre-temps, par l'intermédiaire d'un ami commun, un haut responsable du service de sécurité intérieure néerlandais, le BVD, m'explique les intrigues :

Lors de ma candidature chez les fusiliers marins, mes antécédents ont été vérifiés et mon passé d'escort masculin a refait surface. Les psychologues ont dû me recaler pour cette raison et trouver une issue légale. D'où ce rejet surréaliste. Mon expérience professionnelle et personnelle était néanmoins jugée utile par les milieux du renseignement. Après le BVD, qui m'avait de-

mandé en 1992 de satisfaire sexuellement des diplomates, le MID a estimé à son tour opportun de m'approcher.

Barbara a ensuite été déployée chez Casema pour me recruter. Il s'agissait toutefois avant tout d'un stratagème pour la piéger, puisqu'il aurait été plus simple de m'appeler tout bonnement. Ina a en effet été engagée pour s'infiltrer elle aussi chez nous et surveiller Barbara, de graves doutes ayant surgi quant aux performances de cette dernière comme agente sous couverture.

Quant à Ina, elle n'avait aucune expérience de l'espionnage. Elle s'est néanmoins vu confier cette mission par son mari, un haut gradé de l'armée qui était responsable du complot. Ina s'est vite compromise en volant la carte d'accès pour le cambriolage et en consignant par écrit les violations du secret d'État commises par Barbara. L'opération familiale a malgré tout réussi. Les notes d'Ina et les photos de l'intrus, prouvant l'infiltration controversée de Barbara, ont servi à pousser Barbara et son supérieur à quitter le MID. L'opposition interne à la dissimulation autour de Srebrenica a été neutralisée, tandis que Barbara supposait que c'était moi qui l'avais trahie.

En juin 1999, je signale au procureur en chef le faux rapport du MID, publié par le ministre de la Défense. Le chef du MID et son adjoint sont démis de leurs fonctions par le ministre deux semaines plus tard. Le Médiateur national n'en publie pas moins la diffamation ministérielle dans son appréciation en ligne de l'affaire, sans l'avoir jamais vérifiée. Il ne tient pas compte des preuves que j'ai fournies, donnant l'impression qu'aucune intrigue n'a eu lieu.

D'autres mesures de déstabilisation sont également mises en œuvre pour tenter de me réduire au silence : plus tôt, Barbara avait ordonné à Jasper de cesser de me voir ; il a rédigé des témoignages en ce sens, embarrassant le MID. Rien de tout cela n'est examiné plus avant, pas même après une intervention de Sa Majesté la reine Beatrix à ma demande. Mon contact au BVD m'explique que l'intérêt national prime sur le mien.

Le génocide de Srebrenica et la tristement célèbre pellicule

Pendant la guerre de Bosnie (1992-1995), les Nations unies ont déclaré la ville de Srebrenica zone de sécurité pour les Bosniaques (musulmans). C'est à un bataillon de l'armée néerlandaise qu'est revenue la garde de l'enclave. La ville a néanmoins été prise par les troupes serbes. Les Néerlandais n'ont guère opposé de résistance.

Après la chute de Srebrenica, les Serbes ont déporté tous les Bosniaques de l'enclave et assassiné plus de huit mille hommes et garçons musulmans. Les commandants en chef néerlandais responsables de leur protection étaient les généraux Hans Couzy et Ad van Baal. La tristement célèbre pellicule de Srebrenica montre des crimes de guerre serbes. Cette pellicule a été occultée par l'armée néerlandaise.

Comme l'état-major de l'armée continue de tromper le ministre de la Défense, celui-ci décide de quitter ses fonctions en avril 2002. Ensuite, c'est l'ensemble du gouvernement néerlandais qui démissionne à cause du génocide de Srebrenica. Le commandant en chef de l'armée de terre néerlandaise, le général Ad van Baal, se retire lui aussi. Il figure à la une de l'*Algemeen Dagblad* sous le surnom « Le Général de dissimulation ». À ses côtés se tient son épouse aimante ; je reconnais son visage effrayé : c'est Ina.

Van Baal est discrètement réhabilité un an plus tard et nommé inspecteur général des forces armées. M'interrogeant depuis longtemps sur le caractère qu'il faut pour devenir général, j'interpelle Van Baal dans ses nouvelles fonctions. Je lui demande de résoudre cette affaire, qui a commencé par l'ordre de voler la carte d'accès de ma supérieure. Et qui s'est terminée par la réduction au silence des détracteurs de la dissimulation des photos qui, prises par ses troupes, prouvent l'imminence du génocide de Srebrenica. En réponse, Van Baal se dérobe à ses responsabilités, comme il l'a fait à Srebrenica. Il me renvoie au ministre de la Défense, à qui j'adresse un exemplaire en avant-première du *Général de dissimulation* en mars 2014.

Ma conclusion : occulter des preuves de crimes de guerre porte atteinte à l'ordre juridique international et à l'État de droit de notre pays. Les forces armées m'ont sollicité à l'époque pour rédiger des rapports de renseignement décrivant les parties en conflit. Dans l'intérêt national, je me plie ici à cette demande : à votre service !

En juillet 2015, les Mères de Srebrenica produisent le livre parmi de nombreux témoignages dans leur procès à plusieurs milliards d'euros contre l'État néerlandais, afin d'étayer l'idée que notre armée porte une part de responsabilité dans le génocide de leurs maris et de leurs fils, et qu'elle a occulté des photos le prouvant.

Un mois plus tard, Van Baal affirme que *Le Général de dissimulation* repose en partie sur l'affabulation, sans justifier cette accusation. Aucune preuve n'est davantage avancée lorsque Barbara m'assigne pour diffamation. Pourtant, une juge, tout en reconnaissant ne pas l'avoir lu en entier, interdit le livre et prononce également une interdiction de parole. Il m'est défendu de m'exprimer désormais sur ce scandale et donc sur une partie de ma propre vie, sous peine d'une astreinte pouvant atteindre 100 000 euros.

Sans me laisser intimider, je fais appel du jugement de censure. Pièces justificatives par dizaines à l'appui, je l'emporte sur tous les points. La Cour d'appel de La Haye ne voit aucune raison de douter de la méticulosité avec laquelle le livre a été écrit et confirme l'importance de l'ouvrage pour le débat public sur Srebrenica. Une large publicité étant souvent une protection pour les lanceurs d'alerte, je me réjouis également que cette victoire pour la liberté

de la presse soit relayée dans le monde entier.

En septembre 2016, *Le Général de dissimulation* reparaît, cette fois avec de nouveaux chapitres sur ma quête de vérité et de justice. Une troisième édition actualisée suit en avril 2022, et une traduction anglaise en avril 2024.

Note : à la suite de procédures judiciaires, les éditions parues à partir de 2016 ont utilisé le pseudonyme « Monica » pour l'agente du renseignement militaire Barbara Overduyn. Depuis son décès en 2024, son identité n'est plus anonymisée. Le pseudonyme « Jasper » reste employé afin de protéger l'ancien compagnon de l'auteur.

Pour en savoir plus : legeneraldedissimulation.fr. Le livre complet en anglais est disponible gratuitement à l'adresse : dedoofpotgeneraal.nl/book.pdf. Le combat pour la vérité et la responsabilité se poursuit.